



Cette année, la Coalition des services de garde à l'enfance du Nouveau-Brunswick encourage les électeurs à aborder les élections provinciales comme une « entrevue d'emploi ».

N'oubliez pas – les députés que nous élisons travaillent pour nous. Embauchons des candidats prêts à planifier, développer et livrer les services de garde dont ont besoin et que méritent les enfants et familles du Nouveau-Brunswick.

Voici donc quelques questions à poser aux candidats qui se présenteront à votre porte, vous contacteront par téléphone ou s'adresseront à vous lors de réunions électorales. Attention – lors de réunions électorales, chaque personne a droit à 1 question seulement. Soyez donc prêt à l'avance, de sorte à vous rendre au microphone pour que vos questions sur les services de garde soient entendues.

Il est toujours bon de commencer par une anecdote personnelle au sujet de votre lien avec les services de garde. Puis, vous pouvez demander :

- 1) Si vous êtes élu, que ferez-vous immédiatement pour gérer la crise en matière de services de garde? ou Si vous êtes un parent à la recherche de services de garde ou si vous avez des enfants qui fréquentent un service de garde, demandez : « Que ferez-vous immédiatement pour aider ma famille à trouver une place dans un service de garde de qualité et à en assumer les frais? »**

Souvenez-vous que vous voulez « embaucher » un candidat qui reconnaît l'insuffisance de places en milieu de garde réglementé, est conscient que les frais doivent être diminués et a un plan d'investissement dans un système de services de garde.

- 2) Quelle expérience le candidat détient-il en matière de planification, développement et livraison d'un système de services de garde financé par les fonds publics?**

Vous souhaitez « embaucher » un candidat ayant un rendement antérieur personnel ou politique positif en matière de services de garde.

Cherchez, au-delà du tourbillon politique, des actions et engagements concrets et à long terme.

Les résultats obtenus lors de notre travail antérieur avec des parents, de même que l'expérience du Nouveau-Brunswick démontrent que les investissements gouvernementaux donnent davantage de résultats lorsqu'ils sont investis directement dans les programmes de services de garde agréés, plutôt que remis aux parents.

En plus de s'engager à augmenter les investissements gouvernementaux pour les services de garde, les candidats devraient s'engager à augmenter les mesures de reddition de compte, de sorte à s'assurer que le financement public produise les résultats attendus, soit la réduction des frais assumés par les parents, la création de places supplémentaires et l'augmentation des salaires et de la formation du personnel.



3) Si vous êtes élu, combien investirez-vous dans les services de garde et sur quelle période?

Vous souhaitez ici « embaucher » un candidat ayant un plan de 4 ans pour l'investissement des fonds requis pour construire un système universel de qualité.

Attendez-vous à ce que certains candidats soulignent les investissements records qu'a consacrés leur parti aux services de garde, par le passé. Bien que ceci soit vrai strictement parlant, les investissements du Nouveau-Brunswick pour les services de garde sont de loin inférieurs à la moyenne nationale.

Selon le rapport ECEC in Canada 2008, du Childcare Resource and Research Unit, le Nouveau-Brunswick investit 1 692 \$ par place en services de garde, alors que la moyenne canadienne est deux fois plus élevée, à 3 560 \$. Les enfants âgés de 0 à 12 ans doivent avoir accès à des services de garde agréés. Le Nouveau-Brunswick investit 274 \$ par enfant de 0 à 12 ans en service de garde agréé. La moyenne canadienne est de 663 \$.

Afin de faire une différence marquée pour les enfants du Nouveau-Brunswick et leurs familles, la Coalition des services de garde à l'enfance du Nouveau-Brunswick recommande un investissement de 348,8 millions de dollars au cours des 4 prochaines années et l'établissement de critères de reddition de compte en ce qui a trait à la diminution des frais assumés par les parents, l'augmentation des capacités pour atteindre 30 000 places et l'amélioration du salaire et de la formation du personnel.

La province compte actuellement à peine plus de 18 500 places en services de garde agréés dans la province, pour une population de plus de 90 000 enfants de 1 à 12 ans. La Coalition recommande des investissements de l'ordre de la moyenne canadienne par place en service de garde. Voici un aperçu de la répartition des 348,8 millions de dollars :

Année 1	19 000 places en services agréés	67,6 millions de dollars
Année 2	22 500 places en services agréés	80,1 millions de dollars
Année 3	26 500 places en services agréés	94,3 millions de dollars
Année 4	30 000 places en services agréés	106,8 millions de dollars
Investissement total		348,8 millions de dollars

Selon une étude économique menée par l'économiste Robert Fairholm, du Centre for Spatial Economics, les investissements dans les services de garde ont des répercussions positives sur l'économie. En effet, chaque dollar investi dans les programmes de garde augmente le PIB (rendement économique) de 2,30 \$, l'un des niveaux les plus élevés de stimulation économique à court terme pour tous les secteurs.



- 4) Quelles échéances et objectifs les candidats s'engagent-ils à atteindre en ce qui a trait à :**
- la diminution des frais assumés par les parents**
 - l'augmentation des salaires et de la formation des éducatrices et éducateurs**
 - la construction de milieux de garde communautaires de qualité?**

Vous souhaitez ici « embaucher » un candidat qui propose des échéances et cibles précises pour la réalisation de ces objectifs et un engagement envers la responsabilité qui lui revient d'atteindre ces objectifs. Par exemple, après un an, quelle diminution les frais de garde assumés par les parents auront-ils connue, quel salaire recevront les éducatrices et éducateurs et des investissements auront-ils été consacrés à différentes initiatives de formation pour le secteur? Comment le candidat veillera-t-il à ce que les nouvelles places en services de garde appartiennent à la communauté et non aux grandes chaînes de centres de garde commerciaux?

- 5) Les candidats investiront-ils de sorte à rajuster les salaires, selon les résultats du programme d'équité salariale pour le personnel en services de garde et quel échéancier respecteront-ils?**

Vous souhaitez ici « embaucher » un candidat conscient du fait que le personnel en services de garde, les propriétaires de services de garde et les représentants gouvernementaux se réunissent, depuis deux ans et demi, pour évaluer si la rémunération est équitable ou non au sein du secteur des services de garde. Le gouvernement provincial s'est engagé à financer les ajustements salariaux nécessaires, si le processus détermine que la rémunération est inéquitable.